Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 9 avril 2021

L'ANCIENNE POSTE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 9 avril 2021 sous réserves d'incidents

Jean-Victor MONTAGARD
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la SCP « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Av. Saint Quenin, le 25 mars 2021, enregistré AU SPFE d'AVIGNON 1, le 31 mars 2021, référence 2021 N 00562,
Monsieur Jean-Jacques PANTOUSTIER-HOUDY, restaurateur, et **Madame Catherine Marie CHABRIER**, restauratrice, son épouse, demeurant ensemble à MALAUCENE (84340) 22 place Picardie.
Ont cédé à :
La Société dénommée **MARRE & CO**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000,00 €, dont le siège est à ENTRECHAUX (84340), 243 avenue des Princes d'Orange, identifiée au SIREN sous le numéro 895179588 et immatriculée au RCS de AVIGNON.
Le fonds de commerce de restauration sis à ENTRECHAUX (84340) 243 avenue des Princes d'Orange, leur appartenant, connu sous le nom commercial **L'ANCIENNE POSTE**, et pour lequel ils sont immatriculés au RCS de AVIGNON, sous le numéro 818313207.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du 25 mars 2021 ; l'entrée en jouissance a été fixée au même jour.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal 120.000,00 euros, s'appliquant : aux éléments incorporels pour 100.000,00 euros, et au matériel pour 20.000,00 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 9 avril 2021

insertions prévues par la loi, en l'office notarial dénommé ci-dessus, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire.
3950829

Publié le 09/04/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !